

GUIDE DE COMPETITION

Coupe de la Loire
Le 27 Septembre
2026





Le Club Fouillouse BMX et la Municipalité de La Fouillouse sont heureux de vous accueillir pour cette 5^e manche de la Coupe de la Loire.

Nous aurons également le plaisir de recevoir les pilotes qui feront étape à La Fouillouse dans le cadre du Trophée Ain Rhône.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes et à tous et espérons vous retrouver nombreux pour partager une belle journée autour de notre passion commune : le BMX !

Nous vous souhaitons une excellente compétition, de belles courses et surtout beaucoup de plaisir sur la piste.

À très bientôt à La Fouillouse !



REGLEMENTATION

La Coupe de la Loire est inscrite au calendrier officiel et se déroulera conformément à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Le maillot du club est obligatoire. Le maillot de champion de département est accepté.

Des catégories Novices sont mis en place pour les débutants en U11, U13 et U15. Les pilotes ayant moins de 2 ans de licence peuvent évoluer dans cette catégorie.

Les 6 manches des Coupes de la Loire constituent le support de sélection aux Coupes régionales.

Pour être éligible, chaque concurrent doit :

- Avoir participé à au moins 3 des 6 courses prévues ;
- Se classer parmi les 80 % meilleurs pilotes du classement général.

1. Déroulement et Classement

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches réparties sur l'année.

2 finales seront réalisées Finale A et B.

Chaque club devra proposer 3 arbitres afin d'obtenir des points bonus pour le classement des clubs. Les arbitres désignés devront être disponibles dès les essais et opérationnels pendant toute la durée de la compétition.

2. Classement des clubs :

Chaque club sera classé en fonction de la participation de ses pilotes. Les 5 meilleurs pilotes de chaque catégorie marqueront des points pour leur club.

Un bonus de 10 points sera attribué pour chaque arbitre du club officiant sur la compétition.



ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être effectués par les clubs via l'espace club du comité Auvergne-Rhône-Alpes, conformément à la procédure habituelle.

La clôture des engagements est fixée au lundi 12h00 précédant la compétition.

Les inscriptions complémentaires de pilotes seront acceptées jusqu'au jeudi 15h00 précédant la compétition.

Le non-respect des délais d'engagement fixés par le règlement de l'épreuve entraînera une pénalité. Les pilotes ne pourront être inscrits que par leur club, et le montant des droits d'engagement sera majoré de 5 euros.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après la date de clôture indiquée.

Le montant des engagements est fixé à 11€ pour toutes les catégories.

En cas de problème, nous vous invitons à

contacter :

nath.morawiec@orange.fr



HORAIRES

Le Président de Jury établira le timing de la course. Il s'appuiera sur le programme ci-dessous, qui reste indicatif et pourra être ajusté en fonction du nombre de participants:

- 10h00 Début des essais toutes catégories**
- 11h45 Manches 1**
- 12h30 Pause repas**
- 13h45 Manche 2 et 3 et phases finales**
- 17h00 Remises des récompenses**



RECOMPENSES



Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club obligatoire. Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire. Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionné par le Président de jury par une disqualification. Article 6.9.005 du règlement

Le club organisateur récompensera tous les pilotes finalistes A et B.

Un podium sera organisé après chaque manche pour les finales A.

Les finales B recevront leurs récompenses directement à la ligne d'arrivée.

A partir de la 2^e manche, un classement des pilotes et un classement des clubs sera établi et mis à jour après chaque course.

Le classement des clubs est réalisé sur les 5 meilleurs pilotes de chaque catégorie.

À l'issue de toutes les manches, un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant participé à toutes les compétitions de la Loire.

Le classement général prendra en compte cette bonification.

Le classement final sera établi pour 19 catégories distinctes. Les pilotes féminines 15 et plus seront classées séparément. U15-U17-17 ans et +

En cas d'égalité dans le classement final des pilotes ou des clubs, les résultats de la dernière manche serviront de départage.

CATEGORIES

La Coupe de la Loire est ouverte à tous les niveaux, avec des catégories adaptées selon l'âge, le sexe et l'expérience des pilotes :

- Catégories filles – dame : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 et plus*
- Catégories garçons novices : U 11 / U 13 / U 15
- Catégories garçons : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17
- Catégories hommes 20 ou 24 pouces : homme 17-29 ans / homme 30 ans et plus
- Catégories cruiser dame : 17 ans et plus

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

*Pour les filles U15 et plus, il n'y aura pas de classement séparé à chaque course, mais un classement général sera établi à l'issue de la Coupe. (U15-U17 et U19 et plus Dame).

Ces catégories permettent à chacun de concourir dans des conditions adaptées à son niveau et à son âge.



PLAN / ACCES

📍 Accès à la piste de BMX de La Fouillouse

Adresse : Piste de BMX route de Saint Héand 42480 La Fouillouse

Depuis le sud (via A72) :

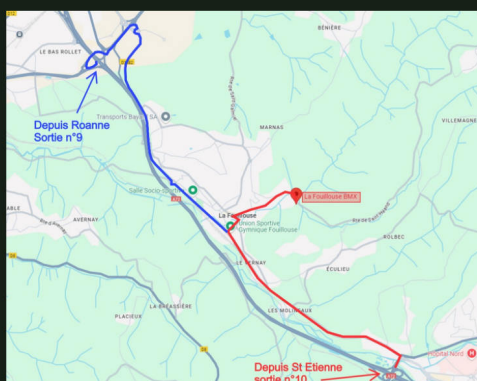
Prenez l'autoroute A72 en direction de Saint-Étienne. Prenez la sortie 10 La Fouillouse / Andrézieux-Bouthéon, puis suivez les panneaux en direction de La Fouillouse. Une fois dans le village, suivez les indications pour la piste de BMX (direction Saint Héand).

Depuis le nord (via A72 ou A89/A72) :

Prenez l'A89 ou A72 en direction de Saint-Étienne. Suivez l'A72 et prenez la sortie 9 Andrézieux-Bouthéon / Saint-Galmier / La Fouillouse. Suivez ensuite les indications pour La Fouillouse. Une fois dans le village, suivez les panneaux vers la piste de BMX (direction Saint Héand)

🚗 Un parking est disponible sur place.

📌 Pensez à suivre les panneaux "BMX"



PLAN DU SITE





INFOS GRAND PUBLIC

SÉCURITÉ

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès le début des essais afin d'assurer la sécurité de tous les participants.

TENTES CLUBS

Les clubs sont autorisés à installer des tentes dans la zone réservée à cet effet, dans la limite de deux tentes par club.

ACCÈS AU PUBLIC

L'entrée à l'événement est libre et gratuite pour l'ensemble du public.

RESTAURATION

Un service de restauration, assuré par nos bénévoles, sera disponible sur place tout au long de la journée.

Une caisse centrale permettra le règlement par carte bancaire et espèces.

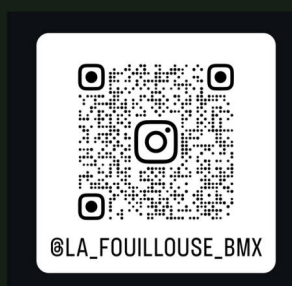


CONTACT

FOUILLOUSE BMX

Route de Saint Héand
42480 - La Fouillouse
Tél: 07-83-41-96-02

mail: secretariat.fouillouse.bmx@gmail.com



PARTENAIRES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**DU SOL
A L'EAU**



Pizza Giro